

Thème 2 – Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis de la fin du XIXe siècle à nos jours

Question 2 – Médias et opinion publique

Cours

Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'affaire Dreyfus

I L'âge d'or de la presse, de l'affaire Dreyfus à la crise du 6 février 1934

1. Médias et opinion publique à la fin du XIX^e siècle : la presse dans l'affaire Dreyfus

- Lorsque *Le Figaro* révèle l'affaire en 1894, la presse est en plein essor en France. L'enracinement de la République dans la dernière partie du siècle s'est accompagné de la conquête des libertés individuelles - d'expression, de publication et de la presse, avec les lois de 1881 et 1889. Les innovations techniques et les progrès de l'alphabétisation, dans le même temps, font de la presse un média de masse. Le prix des journaux a considérablement baissé, le journalisme s'est professionnalisé et le nombre de publications a augmenté : 322 journaux se vendent quotidiennement à 2 millions d'exemplaires au tournant du siècle. La photographie, les illustrations et les caricatures rendent les journaux plus attrayants, et de nombreux hommes politiques, comprenant l'importance de ce média, se font journalistes à l'occasion. Les plus fortes ventes sont réalisées par des quotidiens populaires mais difficiles à classer politiquement, comme *Le Petit Journal*. Mais des journaux d'opinion émergent également, comme le quotidien radical **L'Aurore**, *Le Figaro*, de centre-droit, *L'Action française*, d'extrême-droite, etc.
- Pendant plus d'un an et demi, le procès pour espionnage du capitaine Dreyfus, accusé de trahison au profit de l'Allemagne et condamné à la prison à perpétuité, est traité comme un feuilleton judiciaire par la presse, polarisant l'opinion publique en deux camps bien tranchés. Massivement, les journaux sont antidreyfusards : ils invoquent la raison d'État et la défense de l'armée française. Moins nombreuses, les publications favorables à la révision du procès d'Alfred Dreyfus demandent la réparation d'une erreur judiciaire, au nom de la justice et du droit. La presse antisémite, de son côté, accable Dreyfus parce qu'il est juif. Les passions se cristallisent surtout à partir de la publication, en 1898, de la lettre ouverte de l'écrivain Emile Zola au président de la République, "J'accuse", dans le quotidien *L'Aurore*, à l'initiative de Georges Clemenceau. L'édition se vend à près de 300 000 exemplaires, soit dix fois plus que les tirages habituels du journal.
- Par journaux interposés, les intellectuels - le terme naît pendant l'Affaire - se mobilisent et mobilisent l'opinion publique. Dans *Le Journal*, le nationaliste Maurice Barrès écrit : "Que Dreyfus est capable de trahir, je le conclus de sa race", Charles Maurras et Edouard Drumont multiplient les attaques contre Dreyfus et "l'anti-France" tandis que les caricatures antisémites se multiplient dans la presse d'extrême-droite - et au-delà. Dreyfus est finalement gracié en 1899 et la fièvre qui a accompagné l'affaire retombe, mais la presse a contribué à forger une opinion publique en France : jusqu'à la Première Guerre mondiale et le retour de la censure et de la propagande, les Français, premiers lecteurs de quotidiens au monde, s'habituent à la diversité des publications et à l'existence d'une presse d'opinion aux côtés de grands quotidiens populaires plus prudents

sur le plan politique.

2. La crise du 6 février 1934 : la presse, lieu d'expression des affrontements idéologiques

- A certains égards, on peut dire que la crise du 6 février 1934 est en quelque sorte une fabrication de la presse d'opinion. Depuis les années 1930, la presse quotidienne abreuve les Français d'articles sur les scandales politico-financiers, en particulier l'affaire Stavisky, une escroquerie compromettant plusieurs ministres et députés radicaux alors au pouvoir. Ce n'est pas un fait nouveau, puisqu'une affaire de corruption, le scandale de Panama, en 1892, avait suscité l'indignation de l'opinion publique. Mais la crise économique qui frappe la France au début des années 1930, la montée des ligues nationalistes et la crispation des partis politiques de la gauche communiste à l'extrême-droite nationaliste contribuent à créer un contexte de crise politique - antiparlementarisme, de droite comme de gauche, rupture du consensus démocratique, remise en cause des institutions et contestation des valeurs dominantes.
- C'est à travers la presse politique qu'est relayé l'appel des ligues pour la manifestation du 6 février, place de la Concorde, le jour où Daladier se présente devant la Chambre des députés. La manifestation dégénère et fait quinze morts et plusieurs centaines de blessés - les manifestants ont tenté de se rendre à l'Assemblée nationale. En aucun cas il ne s'agit d'un coup d'État, mais la presse d'opinion réagit avec violence : à l'extrême-droite, on dénonce les "assassins" qui ont fait tirer sur le peuple tandis que le quotidien socialiste *Le Populaire* dénonce "une tentative de coup d'État fasciste". *L'Humanité* condamne également le gouvernement, qui est contraint à donner sa démission. Une campagne de presse aura donc fait chuter un gouvernement, mais bien plus encore, aura contribué à forger dans l'opinion de gauche l'idée selon laquelle la France était menacée par le fascisme, contribuant ainsi à la formation l'année suivante du Front populaire.
- A l'époque de cette crise, le nombre de publications est en diminution et la presse est concurrencée par de nouveaux médias, la radio - 10% des Français sont équipés d'un poste de TSF en 1932 - et les actualités cinématographiques, projetées dans les cinémas avant le film. Toutefois, ces nouveaux médias n'ont pas eu d'influence sur l'opinion publique dans la mesure où la radio est étroitement contrôlée par l'État et où les actualités filmées sont tournées en décalage avec l'actualité politique. Ces dernières conservent d'ailleurs un ton prudent, à l'écart de toute polémique. C'est donc bien à partir de la presse que s'est encore cristallisée la bipolarisation de l'opinion publique au cours de la crise de 1934, dans la droite ligne de l'affaire Dreyfus.

II L'État et les débuts de la révolution audiovisuelle (jusqu'en 1968)

1. L'instrumentalisation de la presse et de la radio sous Vichy et la "guerre des ondes"

- Seul moyen d'information au moment de la débâcle en France, la radio s'impose comme le média dominant, doté de la plus grande capacité de retentissement dans l'opinion. En 1940, plus de 60% des foyers français possèdent un récepteur. En 1939-1940, la radio allemande Radio-Stuttgart, émet en français des nouvelles destinées à saper le moral de la population. C'est le début de la guerre des ondes. C'est par la radio que Pétain s'adresse aux Français le 17 juin 1949, tandis que de Gaulle appelle à continuer le combat dans un message transmis par la BBC, très peu écouté à l'époque, mais qui restera symboliquement fondateur de l'appel à la résistance. Par radio interposée,

l'occupant et le régime de Vichy, d'une part, la France Libre, de l'autre, tentent de mobiliser ou d'influencer l'opinion publique. Radio-Paris est un organe de collaboration entièrement contrôlé par les Allemands, alors que Radiodiffusion nationale relaie la propagande de Vichy. La BBC, à Londres, diffusent des émissions en français à partir de juin 1940, "Les Français parlent aux Français" et "Honneur et Patrie" - ces émissions expliquent que la BBC soit communément appelée "Radio-Londres"³. En Afrique, Radio-Brazzaville, gaulliste, puis Radio-Alger, relaie la propagande gaulliste et alliée. Le simple fait d'écouter Radio-Londres est passible de déportation pour fait de résistance en France, mais une partie toujours plus importante de la population l'écoute, malgré le brouillage. Vichy perd finalement la guerre des ondes.

- De nombreux journaux de l'entre-deux-guerres disparaissent du fait de l'interdiction allemande de 1940. Pendant l'occupation, la propagande allemande soutient des publications collaborationnistes comme *Je Suis Partout* ou *L'Œuvre*, et en zone Sud, des quotidiens favorables à la Révolution nationale soutiennent le régime de Vichy. D'une façon générale, les tirages sont en baisse et le grand public n'adhère pas à ces publications dont le but est manifestement la désinformation. Face à la presse collaborationniste, les publications clandestines issues de la Résistance se multiplient - plus de 1000 titres sont publiés entre 1940 et 1944. Les titres les plus diffusés sont *Libération*, *Combat*, *Le Franc Tireur*, *L'Humanité*, *Témoignage chrétien*, etc. On constate également que l'ensemble des sensibilités politiques est représenté. En 1943, la Fédération nationale de la presse clandestine est créée pour coordonner ces publications.
- On peut se demander quel rôle les médias ont exactement joué dans le basculement de l'opinion publique française, majoritairement favorable à Pétain en 1940 mais de plus en plus hostile au régime de Vichy au cours des années suivantes, malgré l'intense propagande déployée par le régime. Les médias de la Résistance ne peuvent l'expliquer à eux seuls, ce qui prouve que l'opinion publique a une réelle autonomie vis-à-vis de ces derniers. Certains travaux montrent par ailleurs que cette opinion est non seulement mobile, mais ambivalente : ainsi, une partie des Français écoutent à la fois les éditoriaux d'Edouard Henriot sur Radio nationale, et les messages ou les chroniques de Radio Londres. Quoi qu'il en soit, l'attention accordée par l'occupant, par le régime de Vichy, comme par la Résistance et par les Alliés aux médias confirment l'importance de l'opinion publique en temps de crise.

2. Le poids de l'audiovisuel contrôlé par l'État lors de la crise du 13 mai 1958

- La radio devient le média dominant dans les années 1950-1960, alors que les tirages de la presse écrite diminuent et qu'à peine 5% des foyers sont équipés d'un poste de télévision en 1958. En 1950, le taux d'équipement des foyers en postes de radio est d'environ 70% et il s'élève à près de 90% en 1960. La radio d'État est soumise à la censure, les journalistes doivent suivre un "cahier de consignes" et rendre des comptes à cinq ministères. Des stations privées, Radio Luxembourg puis Europe n° 1 (1955) viennent concurrencer ce monopole, mais ces stations sont essentiellement tournées vers le divertissement. Les émissions au ton plus libre, comme "Cinq colonnes à la Une" sont rares et suscitent la colère du gouvernement - ainsi que la censure. La presse écrite est également soumise à la censure, en particulier les magazines hostiles à la présence française en Algérie, comme *France Observateur*.
- Pendant la guerre d'Algérie, les auditeurs - mais également les appelés du contingent - reçoivent donc des informations en direct. Dans les cinémas, les actualités filmées relaient également la version officielle des "événements". A partir du 13 mai, ces médias interprètent la crise en faveur de De Gaulle, en établissant par exemple une continuité avec l'appel du 18 juin 1940 et la Libération et en passant sous silence les arguments de

ses opposants. De Gaulle, revenu au pouvoir, comprend l'importance de ces médias - y compris la télévision - et se prononce pour une mainmise complète de l'État sur l'information. Pour lui, les médias relèvent de la prérogative du président de la République. C'est d'ailleurs bien grâce à eux qu'il parvient à rallier l'opinion publique pendant la crise. De même, lors de la tentative de putsch en 1961, la radio comme la télévision passent en boucle le message du Président appelant à ne pas suivre les généraux. Les appelés sont aux premières loges, De Gaulle évoquera à leur sujet " 500 000 gaillards munis de transistors ". Radio Alger, aux mains des généraux putschistes, ne pèse guère face aux médias officiels. L'échec du putsch marque "la victoire du transistor".

- Au cours des années suivantes, c'est la télévision qui devient le média le plus influent dans l'opinion - 62% des ménages en sont équipés en 1968, contre 5% dix ans plus tôt. Le pouvoir politique comprend l'enjeu qu'elle représente avant même qu'elle ne touche une majorité de foyers. Ainsi, dès sa création, la RTF est placée sous la tutelle du ministre de l'Information. Le gaulliste Alain Peyrefitte exerce ainsi cette fonction de 1962 à 1966. Elle joue un rôle important dès l'élection présidentielle de 1965 et aucun parti politique ne peut se priver d'exister sans ce média. La question de l'impartialité des actualités et du contrôle de la télévision par le pouvoir devient récurrente, en particulier lors de la crise de mai 1968.

III La libéralisation progressive et la multiplication des médias depuis 1968

1. La crise de mai-juin 1968 : un paysage médiatique plus complexe, des médias critiqués

- A partir du milieu des années 1960, les médias se font l'écho des malaises qui traversent la société française. Celui de la jeunesse, en particulier, qui affirme son identité et ses valeurs, mais également son refus de l'immobilisme et sa contestation des autorités traditionnelles. Mais également celui de la classe ouvrière qui conteste l'autorité établie, celle du patronat mais également l'autorité politique et qui revendique plus de considération dans le travail. Cette contestation est principalement le fait de jeunes ouvriers instruits, plus éduqués que leurs aînés. On notera également la participation fréquente de cadres et des techniciens dans le mouvement. Là encore, on assiste à une remise en cause d'une hiérarchie jugée trop autoritaire et d'un management trop peu participatif. La triple crise, sociale, estudiantine et politique, a connu de multiples interprétations contradictoires, mais toutes les analyses soulignent le rôle central des médias au sein de la société française.
- La critique la plus vive concerne le contrôle de l'audiovisuel par le pouvoir, comme en témoignent les nombreuses affiches dénonçant la mainmise du gouvernement sur l'ORTF et les articles de la presse d'opposition - L'Humanité, Libération - critiquant les médias inféodés au pouvoir des classes dominantes au profit de la société de consommation. C'est par exemple le sens de l'essai de Guy Debord, La Société du spectacle (1967), qui défend la thèse de l'aliénation de la société par le système marchand. Le 25 mai, alors que la crise devient sociale et politique, la direction de l'ORTF refuse de relayer les déclarations des dirigeants politiques et syndicaux hostiles au pouvoir en place. Cette décision entraîne une grève générale des journalistes - 200 d'entre eux seront licenciés en juin, mais les manifestations se poursuivent en faveur de la liberté d'information. Les radios périphériques, de leur côté, relaient les déclarations des manifestants. Les transistors sont alors présents dans quasiment tous les foyers. On écoute les nouvelles dans les piquets de grève, pendant les occupations d'usine, et dans la rue,

lors des manifestations. Mais c'est également grâce à la radio que de Gaulle parvient en partie à retourner une opinion volatile en sa faveur, avec son allocution du 30 mai.

- À l'issue de la crise, le pouvoir renforce encore son contrôle sur l'audiovisuel public. Toutefois, cette mainmise n'est plus acceptable pour une partie croissante de l'opinion. Dès 1974, Valéry Giscard d'Estaing supprime l'ORTF ainsi que le ministère de l'Information et accorde l'autonomie aux trois chaînes de télévision et à Radio France. Le contrôle du gouvernement sur l'information et son influence sur les journalistes continue cependant d'être dénoncé par l'opposition. Vers la fin des années 1970, les "radios libres" se multiplient dans la clandestinité. Certaines sont animées par des associations ou des groupes politiques et se distinguent par leur liberté de ton. Elles sont finalement légalisées par la gauche en 1981, qui libéralise définitivement la communication audiovisuelle l'année suivante. La crise de mai 1968 aura donc ouvert la voie à une diversification et à une libéralisation des médias.

2. L'émergence d'une démocratie d'opinion depuis les années 1990

- S'il n'y a pas en France de crise politique majeure depuis 1968, on assiste à une "crise rampante" du politique. Dans un contexte de chômage élevé et d'incertitude économique, elle se traduit par une montée de l'abstention aux élections, par de nombreuses alternances politiques entre la droite et la gauche depuis les années 1980 et par une défiance plus grande de l'opinion vis-à-vis des politiques. Dans le même temps, les Français ont accès à des médias de plus en plus nombreux : chaînes télévisées par câble ou satellite, TNT et surtout, la révolution internet qui offre au plus grand nombre - on dénombre 45 millions d'internautes en France, aujourd'hui - un accès gratuit immédiat à de multiples sources d'information (par le podcasting, par exemple). Le problème du contrôle des médias par de grands groupes financiers, très débattu dans les années 1980-1990, perd de sa pertinence. Mais d'autres questions surgissent.
- Ainsi, la frontière se brouille entre les médias et l'opinion publique, puisque chacun peu s'exprimer à travers des sites, des blogs et les réseaux sociaux qui deviennent autant d'outils de manipulation politique. La presse écrite a créé des extensions virtuelles de son support papier traditionnel, mais les journalistes sont concurrencés par des groupes de citoyens qui peuvent relayer, analyser et commenter l'information. Se pose alors la question de la fiabilité et de la qualité de l'information lorsqu'elle est délivrée par des non-professionnels. L'influence croissante de la blogosphère s'est imposée en particulier lors du débat sur le référendum portant sur l'adoption du Traité constitutionnel européen en 2005. Face à une classe politique majoritairement favorable à l'adoption du Traité, à droite comme à gauche, un mouvement opposé a émergé sur Internet et a contribué à influencer l'opinion des Français - dans une proportion qu'il est difficile de déterminer, toutefois.
- Par ailleurs, la multiplication des enquêtes et des sondages entraîne l'émergence d'une "démocratie d'opinion", c'est-à-dire une forme de démocratie directe et individualisée qui ne résulte pas du débat public et de l'expression du suffrage universel mais de l'influence permanente de l'opinion sur l'action politique. Certains s'en réjouissent et considèrent ce phénomène comme un garde-fou pour les gouvernants, une forme de plus-value démocratique. D'autres, à l'inverse, dénoncent une "tyrannie de l'opinion" dans laquelle tout le monde doit être en mesure d'exprimer son avis sur tout, cette tendance influençant l'action politique dans un sens qui peut aller à l'encontre des décisions prises par des représentants désignés par le suffrage universel. Une autre question se pose : celle de savoir si les sondages sont le reflet réel de l'opinion publique ou s'ils sont un instrument contribuant, via les médias, à forger celle-ci.

ANNEXES (documents à étudier en classe)

Document 1 : l'affaire vue par un journal antidreyfusard



Dessin de Forain paru à la Une de Psst...!, 23 juillet 1898.

Document 2 : la France divisée par l'affaire



Dessin de Caran d'Ache, Le Figaro, 14 février 1898.

Document 3 : " J'accuse " (Une de L'Aurore, 6 janvier 1898, et conclusion de Zola)



J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans L'Éclair et dans L'Écho de Paris, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute. J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

J'attends.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Emile Zola

Document 4 : le 7 février 1934, Une de L'Action française



Document 5 : le 7 février 1934, Une du Populaire



Document 6 : le 11 février 1934, Une de L'Humanité



Document 7 : De Gaulle enregistre son appel, 18 juin 1940

Un soir, en juin 1940, alors que j'étais de service dans le Broadcasting House, un appel du Foreign Office nous informe qu'un officier français venait d'arriver, suite à la capitulation de la France, et qu'il venait pour émettre un message. "Pourrions-nous, 'vérifier' son rédiger avant de le diffuser?" L'homme du Foreign Office ne pouvait pas tout à fait se rappeler du nom de l'officier - "Gaulle", ou quelque chose comme ça - c'était peut-être un pseudonyme. La vérification des papiers des intervenants étrangers faisait partie du contrôle de sécurité ; nous étions censés pouvoir repérer s'ils contenaient des codes. [...] De Gaulle a terminé son appel mémorable, et puis a serré les mains de tout le monde. Nous l'avons escorté hors du studio, lui laissant aller en premier, et accompagné à une voiture. Juste avant de partir, Maurice Schumann m'a dit 'vous savez, le général - c'est un tank'. Alors ils ont disparu dans la nuit. De Gaulle était resté certainement imperturbable ; son pouvoir de concentration déterminé et son rendez vous avec le destin était évident. Il n'a même pas remarqué l'oscillation du micro, et s'il l'avait remarqué il avait sûrement pensé que cela faisait partie des techniques anti-brouillage de la BBC. Ce premier message était historique, mais dans la confusion du moment, la transmission n'a pas été enregistrée.

Nous avons appris plus tard que De Gaulle était furieux de cet oubli, et était allé, en dehors de ses fonctions, dans un studio privé enregistrer ses mots pour la postérité. Témoignage de Patrick Smith, journaliste à la BBC.



Document 8 : une classe écoute un discours de Pétain à la radio



Document 9 : une affiche de l'Institut d'étude des questions juives (octobre 1941)



Document 10 : le rôle de la radio dans la crise algérienne



1961 : alors que la radio algérienne est entre les mains des généraux putschistes, les appelés peuvent capter sur leurs transistors les ondes venues de métropole.

Document 11 : la contestation des médias en mai 1968



Document 12 : le rôle des radios périphériques en mai-juin 1968

Depuis le 6 mai, le transistor est devenu le cordon ombilical qui relie la France à sa révolution. La télévision, muselée ou presque, a pour l'instant renversé le régime de l'image. Le pouvoir est à la parole. Et dans le domaine de l'information, les radios périphériques, grâce à leur souplesse, à leur mobilité, grâce aussi à une certaine liberté, ont affirmé leur puissance et, dans l'ensemble, assumé leurs responsabilités. Danièle Heyman, *L'Express*, 3 juin 1968.